



Hiver 2023

ACCROS

CHALET DU TICOU
Skier et vivre à la Montagne
8 / 15 ans

VPT – 21, rue ST Fargeau – 75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports - CGOL/LFEFP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité Publique – décret du 31.05.1930

COORDONNEES DU CENTRE :

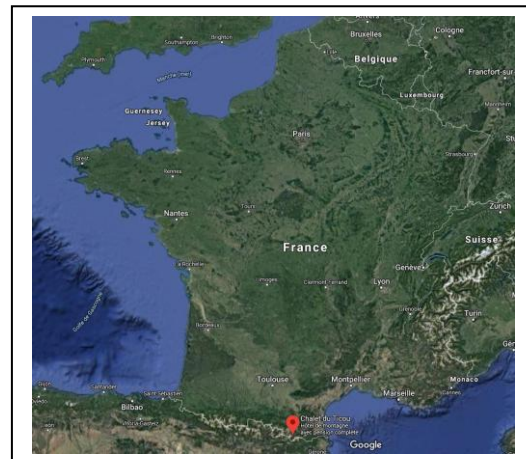
Chalet du Ticou

Avenue de la Coume ; 66210 BOLQUÈRE

Tél. : 04 68 30 02 44

Mail : chaletduticou@fol46.org

Site Internet : <http://chaletduticou.fr/>



LA SITUATION GEOGRAPHIQUE :

Le centre est situé sur la commune de Bolquère à 1630 m d'altitude et 3 km de la station de Font Romeu – Pyrénées 2000 dans le département des Pyrénées Orientales

ACCES AU CENTRE :

Par le train :

Gare SNCF de Villefranche de Conflent (40mn) en venant de Perpignan, Gare SNCF de Bolquère (2mn) en venant de Perpignan par le train jaune, Gare SNCF de La Tour de Carole-Enveigt (30mn) en venant de Toulouse.

Par la route : Accès par la RN20 (Tunnel du Puymorens) par la RN116 (en provenance de Perpignan) et par l'autoroute A61, sortie Villefranche-de-Lauragais puis Limoux, Quillan et col de la Quillane.

IMPORTANT : DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

↳ N'oubliez pas de remplir **correctement la fiche sanitaire de liaison, de la signer** et de la remettre à l'animateur au départ, avec les documents suivants :

- photocopie des vaccinations,
- photocopie de la carte vitale **ET** attestation de carte vitale sur laquelle apparaît l'enfant **OU** l'attestation de C.M.U
- photocopie de la carte de mutuelle

LE TRANSPORT DES PARTICIPANTS :

Transport en Train jusqu'à Latour de Carol puis bus jusqu'au centre. Une convocation sera envoyée environ 2 semaines avant le départ.

Pour les enfants en transport,

Premier repas servi : goûter

dernier repas servi : Déjeuner

Pour les enfants en rendez-vous sur place,

Le 1^{er} jour, arrivée entre 14h et 16h

Premier repas servi : goûter

Le dernier jour, départ entre 14h et 16h

Dernier repas servi : déjeuner

LE CADRE DE VIE :

Le centre est composé de trois bâtiments reliés en eux.

Un bâtiment pour les espaces communs, composé de deux salles de restauration, une grande salle polyvalente et un salon avec bar, coin cheminée et bibliothèque.

Et deux bâtiments pour l'ensemble des chambres (60 chambres de 2-3 ou 4 lits) et 5 salles de classes ou d'activités.

L'hébergement est assuré en chambres de 2-3 ou 4 lits avec sanitaires complets.

LES ACTIVITES :

2 h de cours par jour avec par l'ESF Font Romeu et passage des tests en fin de semaine. Cerise sur le gâteau les moniteurs t'inviteront à participer à la descente aux flambeaux. Le reste de la journée l'encadrement sera assuré par l'équipe d'animation.

Joe est moniteur de ski...et agriculteur. Quand il a fini sa journée à l'ESF il s'occupe de ses bêtes. Après le ski nous irons lui donner un coup de main et assister à la tétée des veaux !

Un moment partagé avec les pisteurs secouristes de Font Romeu, leurs missions, la prévention, les secours...et pourquoi pas une ouverture ou une fermeture de piste avec eux !

Visite de l'usine à neige pour comprendre le processus de fabrication de la neige et l'adaptation des stations à l'enjeu climatique.

Nous rencontrerons aussi « Gatounes » maître-chien chez les CRS de montagne qui a fait de sa passion une carrière. Il nous fera une démonstration de recherche de victime en avalanche avec son fidèle compagnon Igual. Nous essaierons aussi le DVA (détecteur de victime en avalanche).

Une sortie nocturne en raquette avec des accompagnateurs pour admirer le coucher du soleil depuis un petit sommet panoramique. Feu au sommet et chamallow grillés...Magique !!!

Activités complémentaires

Tous les soirs des veillées assurées par l'équipe d'animation : escape game, Karaoké, boum

ELEMENTS DU TROUSSEAU

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

Pour les séjours de plus d'une semaine, le blanchissage est assuré par le Centre. Aussi nous vous demandons de bien vouloir **marquer** tous les vêtements au nom de l'enfant.

L'ORGANISATION DU SEJOUR :

1 Directeur ou directrice, responsable de la mise en place du projet pédagogique, 1 animateur ou animatrice pour 8 à 10 enfants, **Moniteurs spécialisés** titulaires des diplômes réglementaires pour les activités spécifiques

Les vacances étant un moment privilégié de la vie de l'enfant, l'équipe d'animation attend chaque jeune pour passer avec lui les meilleures vacances possibles.

L'objectif de l'équipe est d'amener à apprécier **la vie passée avec d'autres**, dans le **respect mutuel**, tout en **favorisant l'autonomie individuelle**.

Le respect inclut également les **locaux** et le **matériel** mis à disposition. Des règles de vie sont également à **respecter**. Elles impliquent forcément quelques contraintes mais sans lesquelles toute vie de groupe est impossible. C'est d'ailleurs **en groupe qu'elles seront établies** et **mutuellement négociées et acceptées**. Des **temps libres** seront aménagés dans la journée pour permettre à chacun de lire, d'écrire, de prendre du repos.

ATTENTION : Si le comportement du jeune était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun des jeunes, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

LE REPAS : La volonté de l'équipe d'encadrement est de favoriser le moment privilégié qu'est le repas (un animateur par table au moins un repas sur les deux, durée suffisante 1h, repas variés et équilibrés). L'éducation au goût passe par la découverte de nouvelles saveurs et leur sécurité par une alimentation équilibrée. Les enfants et jeunes sont donc incités à goûter à tous les plats.

LE COURRIER

Le courrier est envoyé et distribué tous les jours. Vous aimez recevoir du courrier de votre enfant, alors n'oubliez pas que pour lui aussi, une lettre reçue est un grand bonheur. L'équipe d'animation est attentive à ce que les enfants écrivent mais ne vous alarmez pas trop si le courrier tarde. Pensez à remettre à votre enfant des enveloppes timbrées (avec adresse pour les plus jeunes).

LE TÉLÉPHONE

Le centre ne dispose que d'une ligne téléphonique qui devient vite saturée. Nous vous remercions de ne téléphoner qu'en cas de réelle nécessité. Le grand nombre d'enfants sur le site **ne permet pas de passer les communications systématiquement**. Toutefois, un membre de l'équipe vous donnera des nouvelles de votre enfant. Les enfants en possession de téléphones portables ne pourront l'utiliser que pour communiquer avec leurs parents. Les téléphones portables **ne seront pas laissés en libre utilisation** aux enfants.

Pour les nouvelles pendant le séjour, **un blog privé** est mis en place : vous recevrez le code avec la convocation

L'ARGENT DE POCHE :

Le placer dans une enveloppe non cachetée portant les noms et prénoms de l'enfant ainsi que la somme confiée et le remettre à l'arrivée à un responsable du séjour. Merci de rester dans des sommes raisonnables, calculées en fonction de la durée du séjour et de l'âge de l'enfant.

LES OBJETS DE VALEUR – ASSURANCES

Les pertes ou vols d'objets de valeur (bijoux, téléphone portable, jeux vidéo, appareils numériques etc...) ou encore **d'espèces, ne sont pas couverts par l'assurance**. Le centre et la Ligue de l'Enseignement se **déchargent de toute responsabilité**. Toute disparition devra être signalée au Directeur avant la fin du séjour.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Un guide pratique vous a été remis au moment de votre inscription. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.

SANTE

En cas de maladie, le centre règle les frais médicaux immédiats et les parents remboursent la Ligue de l'enseignement à la fin du séjour, contre facture. La feuille de maladie sera envoyée dès réception du paiement. **En cas de traitement médical en cours**, joindre une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. **Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale**.

En cas d'hospitalisation, (ou d'un simple passage aux urgences), joindre au dossier une photocopie de votre **carte Vitale ET de l'attestation de Sécurité Sociale ET de votre carte Mutuelle sur laquelle est porté le nom de l'enfant concerné** afin de bénéficier du tiers-payant dans la mesure du possible.

En cas d'accident, une déclaration est faite par nos soins, auprès de notre assurance, qui prend également en charge les frais médicaux non remboursés (sécurité sociale et mutuelle).

Les titulaires de la C.M.U doivent **OBLIGATOIREMENT** joindre au dossier de l'enfant une photocopie de l'attestation C.M.U sur laquelle est porté le nom de l'enfant concerné.

Nous vous souhaitons un agréable séjour